

société a fait, comment elle l'a fait et comment ce programme s'intègre dans le programme global.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, a pris depuis cinq ans un certain nombre de mesures pour parer à la menace que constitue pour la santé les taux élevés de mercure trouvé dans le poisson, aliment de base des Indiens habitant les régions boréales. Dans une déclaration conjointe publiée en septembre dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministre de l'Environnement de cette époque-là et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien exprimaient l'inquiétude sérieuse qu'éprouvait le gouvernement fédéral devant le danger auquel les Indiens exposent leur santé en continuant de prendre et de manger du poisson que l'on sait contaminé par le mercure, et ils énonçaient d'autres mesures que prenait le gouvernement pour remédier au problème.

Les ministres faisaient savoir que le gouvernement fédéral avait pris des mesures pour remédier aux problèmes de la pollution par le mercure dans deux régions, à Dryden, dans le nord de l'Ontario, et à Quévillon, dans le nord-ouest du Québec, et pour parer à des situations similaires ailleurs. Le poisson pris par les bandes indiennes Grassy Narrows et White Dog dans le réseau fluvial des Anglais et Wabigoon est impropre à la consommation humaine à cause de sa contamination par le mercure. On sait que la Dryden Chemical Company a déversé des quantités importantes de mercure inorganique avant l'institution de contrôles des effluents. De même, le poisson consommé par les Indiens Cris de la région du lac Quévillon et de la rivière Waswanipi dans le nord-ouest du Québec a été contaminé par le mercure provenant de sources naturelles et industrielles, notamment le complexe Domtar. C'est la transformation du mercure inorganique en mercure méthylique sous l'effet des bactéries dans les sédiments de fond et son accumulation dans les tissus des poissons après s'être intégrés à la chaîne alimentaire aquatique, qui rend ce mercure dangereux pour la santé.

Les ministres ont énoncé un programme qui a été mis en œuvre avec la collaboration des autorités provinciales chargées de la protection de la santé. Plusieurs mesures ont été adoptées, et j'aimerais les énumérer à la Chambre. Premièrement, un programme de contrôle de la teneur en mercure a été institué au début de 1970. Deuxièmement le service des pêches et de la mer du ministère de l'Environnement a mis sur pied des programmes d'inspection pour assurer l'innocuité de tous les produits de la pêche commercialisés au Canada. Troisièmement, les ministères concernés ont entrepris une campagne d'éducation auprès des Indiens des deux régions menacées au sujet des dangers réels de la consommation de poisson contaminé, campagne qui doit durer plusieurs années. Ces régions ont été fermées à la pêche commerciale en 1970 et le sont restées depuis ce temps.

Quatrièmement, monsieur l'Orateur, une équipe de spécialistes de la santé au fait du problème du mercure est à l'œuvre dans chacune de ces régions. Cinquièmement, d'autres aliments sont distribués aux bandes de Grassy Narrows et de White Dog, grâce à la collaboration des autorités provinciales et du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Un programme semblable est mis au point pour la population de nord-ouest du Québec.

Sixièmement, la province d'Ontario a identifié les lacs où les Indiens peuvent pêcher du poisson comestible sans danger et leur fournit des congélateurs collectifs pour emmagasiner ce poisson. La dernière mesure concerne les chances de développement économique, notamment l'éta-

Hydrargyrisme

blissement d'une manufacture de canots et de chaussures, qui pourra être réalisé avec l'aide d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a commencé à surveiller le niveau de mercure chez les humains du nord-ouest de l'Ontario et du Québec en 1971, alors qu'on venait de constater qu'il dépassait déjà, dans le poisson, le niveau admis pour la consommation humaine. Les échantillons de sang et de cheveux révélaient une teneur en mercure très élevée chez les personnes ayant fait une grande consommation de poisson des régions contaminées. Par conséquent, on mit sur pied un programme d'information dans les deux régions pour avertir les gens et leur demander de cesser de manger le poisson contaminé.

En outre, un groupe d'Indiens du nord-ouest du Québec, dont le sang révélait une teneur dépassant les 100 milliardièmes de mercure fut admis à l'Institut de neurologie de Montréal pour un examen complet. Un groupe semblable du nord-ouest de l'Ontario fit l'objet d'une étude semblable à Winnipeg. Outre les examens médicaux ordinaires, il y eut des examens neurologiques, des électromyogrammes, des études de conduction, des électroencéphalogrammes, des audiogrammes, des examens du champ visuel et des études cytogénétiques du sang. Aucun effet spécifiquement attribuable à l'excès de mercure méthylique n'a été détecté. Les résultats de ces tests ont été communiqués aux intéressés et publiés sous forme condensée.

● (1440)

On ne connaît aucun traitement efficace de la toxémie du système nerveux causée par l'hydrargyrisme. L'expérience japonaise indique que l'intoxication par le mercure peut se produire si le sujet a chroniquement dans le sang une quantité de mercure même relativement faible. Pour toutes ces raisons et aussi parce que le niveau de mercure trouvé dans les poissons pêchés dans la région en question restera trop élevé pendant de nombreuses années, même si l'on enrayer maintenant la pollution, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'est efforcé de protéger la santé des habitants de ces régions en les avertissant de ne pas consommer de poissons contaminés, tout en surveillant leur état de santé. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, de concert avec les provinces, a pris des dispositions pour faire parvenir dans le Nord-ouest de l'Ontario du poisson venu d'ailleurs, et fera de même dans le Nord-ouest du Québec.

Lorsque l'on s'est aperçu que le niveau de mercure présent dans le sang de certains individus du Nord de l'Ontario et du Nord-ouest du Québec dépassait 100 milliardièmes et que même trois personnes au Nord-ouest du Québec en avaient 500 milliardièmes, les programmes d'éducation et de surveillance ont été intensifiés. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a engagé les services du Dr Tom Clarkson, expert international sur la toxicité du mercure, qui est en train de faire une évaluation épidémiologique du problème dans les réserves du Nord-ouest de l'Ontario. Un rapport provisoire a été publié en janvier.

En outre, le ministère a fait venir un laboratoire mobile, complètement équipé pour qu'on puisse analyser sur place le sang et les cheveux des sujets contaminés. Les médecins de la région collaborent au programme. Le ministère a envoyé des médecins spécialistes, des neurologues et des ophtalmologistes pour aider l'équipe médicale sur les réserves à détecter les cas suspects de toxicité par le mercure. Un diététicien conseille les gens sur le régime à suivre et les menus à préparer.